

NOM: Prénom:

## Conditions générales de prise en charge par la région Grand Est des formations sanitaires et sociales (places QUOTA)



Formations concernées à l'ESEIS (Schiltigheim et Mulhouse) : HEP-ME / ME / TISF / CESF

**Vous êtes:** (cochez votre situation)

☐ Jeune de -26 ans en poursuite d'études <b>↓</b>	
PIECE A NOUS FOURNIR:	Un certificat de scolarité pour l'une des 2 années scolaires qui précède l'entrée en formation (2021/2022 ou 2020/2021).
Ce statut de jeune de -26 ans en poursuite d'études est prioritaire et prévaut sur les autres statuts L'inscription à Pole Emploi est toutefois conseillée.	

## Demandeur d'emploi (Possibilité de mobiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF)) Non démissionnaire au cours de la période de référence ci-dessous (en fonction de votre formation): Formations HEP-ME, ME et TISF: entre la date de clôture des inscriptions aux concours ou épreuves de sélection et le démarrage de la formation. Formation CESF: entre avril et le démarrage de la formation. Démissionnaire pour l'un des motifs suivants: Ruptures à votre initiative d'un contrat aidé, d'un emploi d'avenir, d'un service civique, d'un contrat volontariat gendarmerie Pour cause de non-paiement des salaires Pour suivre votre conjoint suite à une mutation ou mariage Pour suivre votre enfant handicapé admis dans une structure d'accueil Pour cause de violences conjugales Pour cause d'actes délictueux dans le cadre du contrat de travail.

□ **Démissionnaire** avant la période de référence ci-dessus (partie Non démissionnaire en fonction de votre formation).

## PIECES A NOUS FOURNIR:

☐ Non renouvellement de votre CDD.

- Attestation dûment complétée par Pole Emploi ou dans une Mission Locale PAIO datant au maximum du mois précédent la rentrée
- S'il y a lieu toutes pièces justifiant d'un changement de profil ou d'une situation particulière
- Justificatif de mobilisation de votre compte personnel de formation (CPF).





## **←** début page 1

**Vous êtes:** (cochez votre situation)

☐ Salarié(e)  (Obligation de mobiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF))	
☐ Avec <b>un contrat de travail dont la durée est inférieure</b> à 18 heures par semaine ou 78 heures par mois en moyenne durant les neufs mois précédant l'entrée en formation.	
☐ Avec <b>un contrat de travail à durée déterminée (CDD)</b> qui expire au plus tard dans les 7 jours qui suivent le début de la formation.	
☐ En congé parental et ayant pris fin avant le démarrage de la formation.	
☐ Avec <b>rupture de votre contrat de travail</b> : licenciement, rupture conventionnelle de CDI, rupture anticipée d'un CDD. <i>La procédure doit impérativement avoir abouti avant la rentrée</i> .	
□ Sous statut VDI ou auto-entrepreneur et votre salaire moyen sur les 6 derniers mois avant l'entrée en formation s'élève mensuellement au maximum à 610 euros.	
PIECES A NOUS FOURNIR:  Contrats de travail pour l'ensemble des emplois pendant la période de référence S'il y a lieu toutes pièces justifiant d'un changement de profil ou d'une situation particulière Justificatif de mobilisation de votre compte personnel de formation (CPF).	
L'inscription à Pole Emploi est obligatoire.	

Si vous n'êtes dans aucune des situations ci-dessus, c'est que vous êtes NON ELIGIBLE à la prise en charge régionale.

Association pour la Formation et la Recherche en Intervention Sociale

Siret 838 339 646 000 13 / APE 8542Z www.eseis-afris.eu SIÈGE SOCIAL
ESEIS - STRASBOURG
3 rue Sédillot
BP44
67065 Strasbourg Cedex
Tél. +33 (0)3 88 21 19 90
strasbourg@eseis-afris.eu

ESEIS - SCHILTIGHEIM

12 rue Jean Monnet
CS 90045
67311 Schiltigheim Cedex
Tél. +33 (0)3 88 18 61 31
schiltigheim@eseis-afris.eu
Siret 838 339 646 000 21

ESEIS - MULHOUSE

7 rue Daniel Schoen
68200 Mulhouse